

Instructions – Déclaration du dossier criminel au Canada ou à l'étranger / À REMPLIR SEULEMENT SI VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE À DÉCLARER

Avis Importants

La confirmation de la déclaration d'un dossier criminel ne représente pas un dossier criminel certifié par la GRC.
La confirmation de la déclaration d'un dossier criminel peut ne pas contenir toutes les condamnations criminelles enregistrées.
Ce formulaire doit être rempli afin de recevoir une confirmation des condamnations criminelles d'un adulte et des informations le/la concernant au Canada, enregistrées auprès du dépôt national des casiers judiciaires de la GRC.

Dossier criminel : Un dossier criminel certifié est défini comme le sommaire des condamnations et des actes criminels pour lesquels un individu a été condamné (si autorisés) qui peuvent être fournies conformément aux lois fédérales, en fonction des résultats de la vérification nominative du dossier criminel, ainsi que tout acte dont vous avez été déclaré(e) coupable à l'extérieur du Canada (ex : dans votre pays d'origine ou en transit/voyage).

Instructions :

1. Inscrivez votre nom et date de naissance exactement comme ils apparaissent sur le formulaire de divulgation de l'information policière.
2. Inscrivez une seule condamnation criminelle sur chaque ligne.
3. Identifiez le type de condamnation, la date de la condamnation et le lieu où le jugement a été rendu (emplacement du tribunal).

Déclarez ce qui suit : Toutes les condamnations pour des actes criminels selon la loi fédérale.

Ne pas déclarer ce qui suit :

Les absolutions conditionnelles ou inconditionnelles conformément au Code criminel, section 730.
Les actes criminels pour lesquels vous avez obtenu un pardon, d'après la Loi sur le casier judiciaire.
Les actes criminels commis pendant que vous étiez adolescent (douze (12) ans, mais pas plus de dix-huit (18) ans), d'après la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.
Toute accusation pour laquelle vous n'avez pas été condamné, par exemple des accusations qui ont été retirées, annulées, etc.
Toute infraction provinciale ou municipale (statutaire,).
Toute accusation pour laquelle vous avez reçu une suspension de la procédure.

Nom de famille :	Prénom :
Date de naissance : (AAAA-MM-JJ)	Adresse :

Type de condamnation	Date de la condamnation/peine	Lieu (Emplacement du tribunal, ville/province)

Détails supplémentaires pour toutes infractions/accusations/condamnations en dehors du Canada :

Type de condamnation	Date de la condamnation/peine	Lieu (Emplacement du tribunal, ville/ pays)